

Monsieur le Premier Ministre,

Messieurs les ministres de la Justice et des Affaires étrangères,

Mesdames et messieurs les député(e) s,

En Libye, des migrants sont aujourd’hui détenus dans des camps ou bien des prisons. Les conditions de vie y sont inhumaines et ne cessent de se dégrader. Maints rapports font état de tortures, viols et exécutions sommaires. Ainsi des migrants sont victimes du trafic d’êtres humains et deviennent des esclaves. La Libye n’est donc plus un endroit sûr vers lequel les migrants peuvent être renvoyés.

Lors de leurs patrouilles et de leurs opérations de sauvetage, les garde-côtes libyens utilisent des méthodes violentes envers les migrants (femmes et enfants inclus). Ces derniers sont forcés de regagner leurs navires et ramenés en Libye sous la contrainte. Des unités libyennes ont par ailleurs menacé les organisations humanitaires venues au secours de migrants et ont ouvert le feu sur leurs navires.

Fermant les yeux sur ces exactions, l’UE continue de financer les équipements militaires ainsi que la formation des garde-côtes libyens, dans le cadre de l’EUNAVFOR MED Opération SOPHIA à laquelle le Gouvernement belge a activement collaboré.

**La proposition pressante, émanant de l’UE, d'établir un poste libyen de pilotage des sauvetages en mer est dangereuse. En effet, dans les circonstances actuelles, une telle mesure contribuera à la multiplication des interventions violentes menées par des unités libyennes auprès des embarcations de réfugiés. Ces derniers seront alors reconduits *manu militari* vers les camps et centres de détention libyens. Le sauvetage de vies humaines – tant dans les eaux territoriales libyennes que dans les eaux territoriales internationales- ne peut en aucun cas être délégué à des autorités criminelles et corrompues, agissant de façon arbitraire.**

**Ni la Belgique, ni aucun autre pays européen ne peut cautionner et soutenir des violations des droits humains.**

Par conséquent le gouvernement belge doit prendre des mesures pour que :

* ni la Belgique ni l’UE ne classe la Libye dans la liste des pays sûrs vers lesquels les réfugiés peuvent être reconduits;
* le principe de non-refoulement soit pris en considération par tous les protagonistes;
* les personnes rescapées en Méditerranée ne soient plus jamais expulsées vers la Libye, mais acheminées vers un port européen;
* les organisations de sauvetage de la société civile puissent continuer leur travail sans entraves;
* le sabotage du travail des organisations humanitaires par les forces de sécurité libyennes, soit sanctionné;
* toute coopération, quelle qu’en soit la forme, avec les gardes- côtes libyens soit suspendue;
* l’évacuation forcée des camps libyens soit accélérée.

Nous exhortons le Gouvernement belge à tout mettre en oeuvre pour la fermeture immédiate des camps d’internement. Le Gouvernement belge doit également augmenter le nombre de places de réinstallation - r*esettlement places*- mises à la disposition des migrants.

L’enjeu est de sauver des vies humaines.

… le Gouvernement belge doit prendre des mesures pour que :

* ni la Belgique ni l’UE ne classe la Libye dans la liste des pays sûrs vers lesquels les réfugiés peuvent être reconduits;
* le principe de non-refoulement soit pris en considération par tous les protagonistes;
* les personnes rescapées en Méditerranée ne soient plus jamais expulsées vers la Libye, mais acheminées vers un port européen;
* les organisations de sauvetage de la société civile puissent continuer leur travail sans entraves;
* le sabotage du travail des organisations humanitaires par les forces de sécurité libyennes, soit sanctionné;
* toute coopération, quelle qu’en soit la forme, avec les gardes- côtes libyens soit suspendue;
* l’évacuation forcée des camps libyens soit accélérée.

Nous exhortons le Gouvernement belge à tout mettre en oeuvre pour la fermeture immédiate des camps d’internement. Le Gouvernement belge doit également augmenter le nombre de places de réinstallation - r*esettlement places*- mises à la disposition des migrants.

L’enjeu est de sauver des vies humaines.



|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Nom, Prénom** | **Adresse** | Date/ signature |
| 1 |  |  |  |
| 2 |  |  |  |
| 3 |  |  |  |
| 4 |  |  |  |
| 5 |  |  |  |
| 6 |  |  |  |
| 7 |  |  |  |
| 8 |  |  |  |
| 9 |  |  |  |
| 10 |  |  |  |
| 11 |  |  |  |
| 12 |  |  |  |
| 13 |  |  |  |
| 14 |  |  |  |

le gouvernement belge doit prendre des mesures pour que :

* ni la Belgique ni l’UE ne classe la Libye dans la liste des pays sûrs vers lesquels les réfugiés peuvent être reconduits;
* le principe de non-refoulement soit pris en considération par tous les protagonistes;
* les personnes rescapées en Méditerranée ne soient plus jamais expulsées vers la Libye, mais acheminées vers un port européen;
* les organisations de sauvetage de la société civile puissent continuer leur travail sans entraves;
* le sabotage du travail des organisations humanitaires par les forces de sécurité libyennes, soit sanctionné;
* toute coopération, quelle qu’en soit la forme, avec les gardes- côtes libyens soit suspendue;
* l’évacuation forcée des camps libyens soit accélérée.

Nous exhortons le Gouvernement belge à tout mettre en oeuvre pour la fermeture immédiate des camps d’internement. Le Gouvernement belge doit également augmenter le nombre de places de réinstallation - r*esettlement places*- mises à la disposition des migrants.

L’enjeu est de sauver des vies humaines.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Nom, prénom** | **Adresse** | **Date/Signature** |
| 2 |  |  |  |
| 3 |  |  |  |
| 4 |  |  |  |
| 5 |  |  |  |
| 6 |  |  |  |
| 7 |  |  |  |
| 8 |  |  |  |
| 9 |  |  |  |
| 10 |  |  |  |
| 11 |  |  |  |
| 12 |  |  |  |
| 13 |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Merci de renvoyer cette pétition avant le 26 février 2019 à :**

ACAT Belgique

**Action des Chrétiens pour l’Abolition de la Torture, rue Brogniez 54, 1070 Bruxelles**